

Liste des organismes pouvant accompagner les personnes en situation de handicap dans leur démarche formation

Pour obtenir une formation spécifique destinée aux travailleurs handicapés, il faut vous adresser, comme dans la plupart des actes de la vie des personnes handicapées, à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui oriente les candidats vers une formation.

Toutes les formations sont théoriquement accessibles dans la mesure où le métier choisi est compatible avec votre handicap. Vous avez la possibilité d'étudier votre projet de formation avec les professionnels de la MDPH.

Voici quelques adresses et liens utiles :

Service Public

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F221>

MDPH Charente Maritime : 61 rue de Jéricho -17000 La Rochelle - tél : 08 00 15 22 15

<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/17>

MDPH 16 – Charente : 15, Bld Jean Moulin16000 Angoulême - tél : 08 00 00 16 00

<https://annuaire.action-sociale.org/MDPH/MDPH-16-Charente.html>

<https://www.mdph-16.fr/>

MDPH 79 - Deux-Sèvres : 68, rue Alsace Lorraine 79000 Niort - tél : 05 49 04 41 30

<https://annuaire.action-sociale.org/MDPH/MDPH-79-Deux-S%C3%A8vres.html>

<https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-handicapees/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph79>

Pôle emploi

<https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/definir-vos-besoins/formation-des-personnes-handicap.html>

Fagerh : annuaire des formations qualifiantes pour personnes handicapées

<https://www.fagerh.fr/formations-qualifiantes>

Alyso : formation pour manager avec un collaborateur en situation de handicap

<https://www.alyzo.fr/politique-handicap/>

ccah : Comité National Coordination Action Handicap

<https://www.ccah.fr>